

Evaluation du Baccalauréat 2021 :
évolution et changements,

depuis novembre 2020, en raison
de la crise sanitaire :

Ce qui change....

- Les évaluations communes (anciennement appelées E3C) prévues en première et terminale sont annulées et remplacées par les moyennes des bulletins scolaires. Cette mesure concerne **l'histoire-géographie**, les **langues vivantes** et **l'enseignement scientifique**. Le chef d'établissement veille à la régularité et à l'harmonisation des évaluations.

- **Les épreuves terminales sur les enseignements de spécialité de mars sont annulées et remplacées par les moyennes des bulletins scolaires (avec application du coefficient correspondant, soit 16 par spécialité)**

Ce qui ne change pas...en juin 2021

- L'ÉPREUVE ÉCRITE DE PHILOSOPHIE AVEC UN **COEFFICIENT 8**
- LE GRAND ORAL AVEC UN **COEFFICIENT 10**
- LES BULLETINS DE 1^{ère} et de Tle SONT PRIS EN COMPTE DANS LA NOTE FINALE AVEC UN **COEFFICIENT 10**